

ÉLECTIONS MUNICIPALES - 15 ET 22 MARS 2026

# Le Nouveau Paris Populaire

**SOPHIA  
CHIKIROU**

PRÉSENTE

SON PLAN POUR

**PRENDRE SOIN DES  
PERSONNES ÂGÉES**



[sophiapourparis.fr](https://sophiapourparis.fr)





**Dans une ville où la spéculation immobilière, la marchandisation des services publics et l'individualisme fragilisent les plus vulnérables, la situation des personnes âgées révèle une injustice sociale profonde. Vieillir à Paris ne devrait pas signifier subir la précarité, l'isolement, des logements inadaptés ou un système d'EHPAD à deux vitesses réservé à ceux qui peuvent payer. Derrière les chiffres du vieillissement se cachent des inégalités territoriales et sociales criantes, qui frappent plus durement les habitants des quartiers populaires. Nous affirmons qu'il est temps de rompre avec les logiques libérales qui transforment le grand âge en marché et relèguent nos aînés à la marge.**



# NOTRE CONSTAT

*Une population nombreuse, en croissance, et aux inégalités profondes*

**480 000 Parisiennes et Parisiens ont plus de 60 ans**, soit 23 % de la population, une proportion supérieure à la moyenne métropolitaine (20 %). D'ici 2050, cette part atteindra 27 %, soit environ 600 000 personnes. Les personnes de 75 ans et plus représentent déjà 170 000 habitants, concentrées dans les arrondissements du sud et de l'ouest (6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>).

Derrière cette moyenne se cachent des **inégalités criantes**. Si le revenu annuel médian des 75 ans et plus s'élève à 29 380 euros à Paris, **11 % de cette tranche d'âge vit sous le seuil de pauvreté**, et ne dispose pas de **complémentaire santé**, à un âge où les soins se font plus urgents et indispensables.

Dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, ce taux atteint **19 %**. Les personnes âgées en situation de fragilité économique sont surreprésentées dans les quartiers populaires, et constituent une part importante des locataires du parc social.

*L'isolement, une épidémie silencieuse*

**50 % des Parisiens de 75 ans et plus vivent seuls**, contre 38 % dans le reste de la France. En 2025, **2 millions de personnes âgées de 60 ans et plus, en France, seraient isolées**, dont 300 000 en situation de « mort sociale » – ne rencontrant quasiment jamais d'autres personnes.

L'isolement n'est pas une fatalité de l'âge : c'est le produit d'une société individualisée qui relègue, exclut, invisibilise. **32 % des plus de 60 ans déclarent n'avoir personne à qui parler de leurs problèmes personnels**. Un tiers ne sort pas de chez soi quotidiennement. À partir de 85 ans, les cercles de sociabilité s'effondrent en même temps que la perte d'autonomie s'accroît.

Des études mettent en cause l'isolement social comme facteur de **mortalité prématurée** chez les personnes âgées.



### *Des logements inadaptés pour un maintien à domicile en trompe-l'œil*

**90 % des seniors parisiens vivent à domicile**, dont 60 % sont propriétaires et 25 % sont locataires du parc social. Dans l'un comme l'autre cas, **les logements sont massivement inadaptés au grand âge** : absence ou mauvais entretien des ascenseurs, impossibilité de circuler avec un fauteuil roulant, salles de bains non accessibles. La situation est d'autant plus inadmissible que près de 30 % des seniors éprouvent des difficultés à monter un étage ou à marcher 500 mètres.

En France, l'adaptation du logement n'est entreprise qu'à un âge moyen de **83 ans** – soit quasiment l'âge moyen d'entrée en EHPAD. Ce **manque d'anticipation** traduit l'échec d'une politique de maintien à domicile qui n'a jamais pris la mesure du défi.

### *Un système d'EHPAD à deux vitesses*

Le prix moyen d'un EHPAD à Paris s'élève à **4 100 euros par mois** pour une chambre simple, avec des écarts allant de 2 700 à plus de 7 700 euros en fonction de l'arrondissement et du type d'établissement, un chiffre largement supérieur à la moyenne nationale qui s'établit à 2 630 euros.

Les EHPAD privés commerciaux, majoritaires à Paris, **ont très peu de places habilitées à l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)**. En conséquence de quoi, les personnes les plus pauvres, souvent les plus fragiles et présentant dans certains cas des difficultés de prise en charge (état de santé dégradé, parcours de rue rendant la vie dans un établissement collectif difficile, troubles psychiatriques), sont concentrées dans les 15 EHPAD publics gérés par la Ville de Paris via son centre d'action sociale (CASVP), qui ne disposent que de 1 889 places sur les 7 801 que compte Paris.

Le système parisien est donc fondé, comme dans le domaine du logement, sur une dualité **insatisfaisante** : une offre publique saturée et insuffisante, et une offre privée inaccessible. Résultat ? Un système à deux vitesses où même nos aînés sont soumis à des logiques de **ségrégation socioéconomique**.

### *Un espace public hostile*

La marche est le mode de déplacement prépondérant des seniors parisiens : **66 % de leurs déplacements se font à pied** (contre seulement 6 % en voiture). Or, l'espace public leur est devenu hostile. Selon une enquête de l'APUR, 49 % des seniors estiment que la marche est rendue inconfortable par l'encombrement des trottoirs, et 66 % citent les conflits d'usage.



La vulnérabilité routière des seniors est dramatique : Paris, **51 % des piétons décédés sur les routes sont des seniors.**

*L'échec de la « participation démocratique » de façade*

Le « Schéma Seniors 2022-2026 » de la majorité sortante a été élaboré à la suite d'une concertation descendante et technocratique : **une trentaine de personnes âgées et un questionnaire en ligne auprès de 600 personnes**, telle est la vision de la participation démocratique de la majorité socialiste.

Les « Conseils des seniors » ne sont présents que dans 6 arrondissements et sont **insuffisamment associés aux décisions municipales** concernant les personnes âgées.

La « participation » des seniors à Paris se résume à leur offrir des activités, pas à les associer aux décisions qui les concernent.



## NOTRE VISION

Dans une ville où le coût de la vie expulse les plus fragiles, où l'espace public est pensé pour les actifs pressés, où les services publics se numérisent sans considération pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec la dématérialisation des démarches, **vieillir à Paris est devenu un parcours d'obstacles.**

Paris peut et doit devenir une ville où l'on vieillit bien, et où les seniors continuent d'être des **citoyens à part entière**, impliqué dans tous les aspects de la vie de la cité, sans discrimination en raison de leur âge.

Pour se donner les moyens d'atteindre notre objectif, notre politique repose sur **trois piliers** :

D'abord, une politique du grand âge **par les personnes âgées** : les seniors doivent être **acteurs** des décisions qui les concernent, pas simples bénéficiaires de dispositifs pensés pour eux sans eux. La participation citoyenne des aînés est au cœur de notre projet démocratique.

Ensuite, une politique communale **pour les personnes âgées** : nous refusons la logique d'enfermement institutionnel et la marchandisation du grand âge. Le **maintien à domicile doit être un droit effectif**, l'offre d'hébergement doit être **non lucrative, accessible et digne.**

Enfin, des personnes âgées qui vivent **avec et au sein de la société, pas à sa marge** : nous luttons contre la ségrégation générationnelle. Les dispositifs « dédiés aux seniors » ne doivent être que l'exception ; la règle doit être **l'inclusion dans les équipements et services de droit commun**, et l'élargissement de dispositifs de sociabilisation à l'ensemble de la société pour favoriser les échanges **intergénérationnels.**




# NOTRE PLAN D' ACTIONS

## Une politique du grand âge par les seniors, pour les seniors

- Généraliser et renforcer les **Conseils des Seniors** à l'ensemble des arrondissements et renforcer leur rôle consultatif
- Créer une mission permanente au sein du CESEP sur le **Vieillessement Urbain**, pour
  - Évaluer les politiques publiques en matière de vieillissement et d'inclusion et interpeller les Conseils d'arrondissement et le Conseil de Paris sur les sujets intéressant les seniors
  - Publier un rapport annuel sur l'état du vieillissement à Paris, soumis au débat du Conseil de Paris, avec engagement de la mairie insoumise à y apporter des réponses politiques et mesures correctives lorsque nécessaire
- Instituer un « **Rendez-vous des 65 ans** » afin de prévenir les moments de vulnérabilité et lutter contre le non-recours aux droits en effectuant :
  - Un bilan des droits sociaux (aides au logement, Pass Paris Seniors, APA préventive, etc.)
  - Une évaluation précoce des besoins (logement, santé, lien social)
  - Une orientation vers les dispositifs de participation citoyenne (Conseils des seniors, bénévolat, Université Permanente)

## Prévention santé et sport : agir avant la dépendance

- Rendre **systematiques** les bilans de prévention gratuits (chutes, réflexes, nutrition, mémoire, vue, audition) dans les centres de santé municipaux dans le cadre des « Rendez-vous des 65 ans », puis ensuite tous les trois ans, et aller vers les personnes âgées pour les en faire bénéficier, et mieux prévenir les vulnérabilités en matière d'état de santé
- Créer des ateliers « **Bien vieillir** » au sein des Maisons de quartier et en lien avec les associations afin d'initier et informer les personnes âgées à une activité physique adaptée, à une nutrition adaptée à leur âge et à leur état de santé, et prévenir les chutes et les accidents du quotidien

- 
- Proposer des **cours de sports adaptés** aux personnes âgées, par une collaboration entre les associations et les mairies d'arrondissements (gymnastique douce, aquagym, marche nordique, etc.), et favoriser les parcours de sport en plein air

## **Rendre le maintien à domicile effectif**

- Rénover les logements sociaux pour rendre 70 % d'entre eux accessibles en commençant par ceux occupés par des personnes âgées (douche accessible, barres d'appui, élargissement des portes, etc.) afin de faciliter le maintien à domicile
- Refonder l'APA, aide aux personnes âgées, pour en faire un vrai service public et non un chèque-service : la ville doit garantir l'effectivité de l'accès aux droits
- Refonder le dispositif **Paris Domicile** en recrutant **300 aides à domicile supplémentaires** durant la mandature et en revalorisant le traitement des agents du secteur, afin de viser la couverture de 100 % des demandes à domicile sous 15 jours, à horizon 2032
- **Conditionner** les subventions aux entreprises d'aide à domicile au respect de critères sociaux (formation, rémunération, stabilité des emplois, évolution de carrière) et environnementaux
- Établir un plan **pluriannuel de subventions** avec les associations d'aide à domicile non lucrative pour améliorer la visibilité et l'organisation des acteurs associatifs
- Déployer des Référents de **Parcours Autonomie (RPA)** pour les Parisiens âgés fragiles ou isolés, chargés de la coordination proactive des services (SAAD, SSIAD, centres de santé, bénévoles), du soutien aux aidants, de l'orientation, et même des interventions en cas d'urgence avérée

## **Développer l'habitat intergénérationnel et alternatif**

- **Soutenir les colocations intergénérationnelles** via des subventions aux associations d'intermédiation et des campagnes de sensibilisation
- Créer 500 places supplémentaires dans les dispositifs d'habitat inclusif (aide à la vie partagée - AVP) durant la mandature
- Réserver des places d'hébergement à tarif social de la ville pour les proches aidants venant rendre visite et assister un senior parisien, qui n'est pas en mesure de se loger chez la personne senior





## **Garantir un hébergement public, digne et accessible**

### *Lancer un grand plan d'urgence pour les résidences autonomie et EHPAD municipaux*

- Recruter 300 soignants supplémentaires durant la mandature dans les EHPAD municipaux, afin d'atteindre le ratio recommandé de 0,8 équivalent temps plein (ETP)/résident
- Revaloriser la filière de soignants en EHPAD, et agir sur le **prérecrutement** en proposant de cofinancer en sus des aides nationales et régionales, des formations d'aide-soignant en échange d'un engagement de travail pendant cinq ans dans les EHPAD parisiens
- Engager 50 millions d'euros sur la mandature pour la rénovation des EHPAD parisiens, et 30 millions pour la rénovation des résidences autonomie, et accueillir dignement nos aînés
- Construire et acquérir **400 places** supplémentaires en EHPAD, et **300 places** en résidence autonomie durant la mandature, prioritairement dans les arrondissements déficitaires (Nord-Est)
- Viser la transformation de l'ensemble des EHPAD et résidences autonomie en « **lieux ressources** », disponibles aux personnes âgées se maintenant à domicile, pour offrir des services et moments de socialisation (restauration, animation, jeux de société, services médicaux, etc.)

### *Renforcer le contrôle des EHPAD afin de veiller à la dignité de l'hébergement de nos aînés*

- Collaborer avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour aboutir au doublement des moyens d'inspection des EHPAD et faire en sorte que chaque EHPAD parisien soit inspecté au moins **une fois par an**, de manière **inopinée**
- Publier, en lien avec l'ARS, des informations sur le niveau de performance éthique et médico-sociale des EHPAD parisiens en collaboration avec l'ARS et le tissu associatif, sur la base d'indicateurs objectifs (taux d'encadrement, habilitation adaptation au handicap, tarifs, résultats qualitatifs d'inspection)



## Adapter Paris aux aînés

### *Refonder la place des seniors dans l'espace public parisien*

- Lancer, dès 2026, un **audit d'accessibilité senior** dans chaque arrondissement, en coordination avec les maires d'arrondissements, le tissu associatif et les conseils de quartier, via des déambulations afin d'identifier les espaces difficiles d'accès (trottoirs encombrés, conflits d'usage, zones sensibles, etc.)
- Intégrer les recommandations du plan d'audit senior dans le travail municipal de refonte du plan de voirie de la ville de Paris
- Expérimenter, sur la base du plan d'audit senior, un **temps de traversée allongée aux passages piétons**, aux heures et endroits dans les zones à forte fréquentation senior
- Expérimenter, sur la base du plan d'audit senior, des **zones de circulation apaisée**, où la vitesse de circulation serait limitée à 20 km/h entre 11h et 18h, autour d'équipements fréquentés par les seniors
- Expérimenter, sur la base du plan d'audit senior, la **piétonnisation** des rues où se situent les EHPAD et les résidences autonomie, ainsi que la mise en place de circuits de **circulation apaisée** pour faciliter l'accès des seniors aux commerces de proximité, aux mairies d'arrondissement et aux transports en commun
- Viser un objectif d'un équipement de repos dans chaque rue de Paris et atteindre **15 000 bancs** dans l'espace parisien à horizon 2032, installés en priorité sur les parcours vers les équipements de santé, les marchés, les écoles, et les quartiers en déficit, notamment pour sécuriser et apaiser les déplacements des seniors qui s'effectuent à pied pour 66 %
- Renforcer et promouvoir le service **Paris Tranquillité Seniors** afin de protéger les seniors contre les arnaques et la petite délinquance dont ils sont les cibles privilégiées, et notamment :
  - **Doubler** les effectifs de Paris Tranquillité Seniors dont une partie sera intégrée à la police municipale et sera en charge de l'accompagnement pour les démarches sensibles (banques, retrait d'argent, dépôt d'espèces, etc.)
  - Mener une campagne de sensibilisation auprès des commerçants de proximité, gardiens d'immeubles, et conseils de quartiers pour repérer les seniors vulnérables et offrir un plan adapté de protection et d'accompagnement


- 
- Créer un numéro dédié pour le signalement de situations de vulnérabilité chez les seniors (isolement, suspicion de maltraitance)

### *Lutter contre l'isolement numérique des personnes âgées*

- Maintenir systématiquement un accueil physique et téléphonique pour toute démarche administrative en mairie afin de ne pas exclure du service public les 31% de plus de 60 ans qui n'utilisent jamais Internet, et garantir un accueil physique dans un **délai raisonnable**
- Multiplier, en coopération avec les acteurs associatifs, des ateliers d'inclusion numérique destinés aux seniors dans les résidences autonomes, locaux municipaux ou associatifs, afin de viser au moins un atelier par arrondissement à horizon 2032
- Rendre systématiques des permanences de **cyberécrivains publics** dans chaque mairie d'arrondissement pour accompagner les seniors dans leurs démarches en ligne

## **L'inclusion sociale des personnes âgées, pierre angulaire des politiques communales**

- Faire des Restaurants Émeraude de véritables lieux de vie plutôt que de simples cantines, en prenant les mesures suivantes :
  - Créer un comité des usagers afin de favoriser la participation des usagers à la gestion des restaurants et doter le comité de pouvoir de proposition sur les menus et les animations
  - Étendre l'ouverture des restaurants aux jeunes en insertion, aux étudiants et aux familles monoparentales pour favoriser la **mixité intergénérationnelle**
  - Viser, au terme du mandat, au moins deux animations culturelles hebdomadaires (conférences, concerts, projections) par restaurant
  - Étendre l'ouverture des restaurants Émeraude le soir à 10 restaurants minimum durant la mandature
  - Étendre le réseau de restaurants Émeraude avec 5 restaurants supplémentaires dans les arrondissements déficitaires, à horizon 2032
- Lancer, en coopération avec le tissu associatif, les centres spécialisés et la Maison des Aînés, des **ateliers culturels adaptés** aux seniors souffrant de troubles sensoriels ou cognitifs

- 
- Créer le programme « **Transmission des savoirs** », moment de partage où les seniors transmettent leurs compétences (histoire locale, artisanat, langues, pratique artistique, etc.) aux autres générations afin de **valoriser** les savoirs et savoir-faire de seniors
  - Renforcer la **tarification solidaire** dans les équipements culturels municipaux pour les seniors à faibles revenus

## **Lutter contre l'isolement des seniors parisiens**

- Créer et sensibiliser les Parisiens au dispositif « **Voisins Solidaires et Bienveillants** », réseau de citoyens volontaires qui veilleraient sur les seniors isolés de leur immeuble ou leur rue, maintiendraient le lien social avec eux, et bénéficieraient d'une formation préliminaire à la détection des signaux d'alerte (volets fermés, courrier qui s'accumule, changement de comportement)
- Proposer une convention à La Poste pour que les facteurs effectuent des visites de convivialité chez des seniors isolés identifiés, prises en charge par la mairie
- Créer un service municipal « **Appels de Chaleurs** » pour que des bénévoles formés appellent régulièrement les seniors isolés identifiés par les services sociaux, et maintiennent du lien
- Impulser un dispositif de parrainage intergénérationnel de proximité, géré par la Maison des Aînés et les conseils de quartier, et permettant la mise en relation de seniors isolés avec des jeunes (étudiants, jeunes actifs) pour des rencontres régulières et des échanges de compétences et connaissances
- Créer un réseau de « **Commerces Sentinelles** » parmi les commerces de proximité dans chaque quartier (pharmaciens, boulangers, commerces alimentaires, boucheries, etc.) avec une formation au repérage des seniors en difficulté, et un lien direct au CASVP pour signalement
- Organiser au moins des événements festifs démarchés dans des locaux municipaux et les restaurants Émeraude, dédiés prioritairement aux seniors (thé dansant, karaoké, loto, projection films, etc.)
- Maintenir un registre de l'isolement fondé sur le croisement des données municipales, dans le respect de la législation sur les données personnelles, afin d'identifier les seniors potentiellement isolés et aller vers eux pour proposer des activités privilégiant le contact humain

- 
- Créer un dispositif de **vacances seniors**, sous conditions de revenus, géré par la mairie, accessible et permettant aux seniors de rompre avec l'isolement et de continuer à voyager dans un cadre sécurisé et convivial